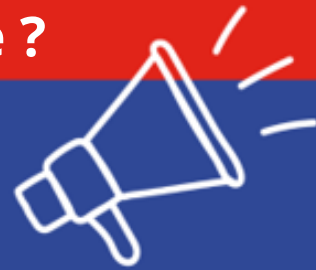




Êtes-vous prêt à tout perdre ?

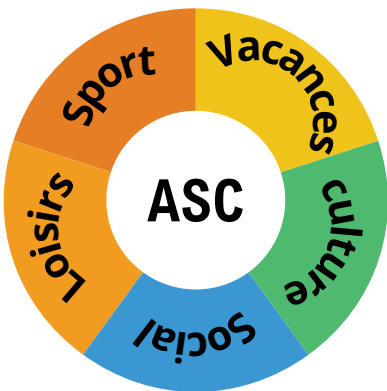


Elections CSE : du 13 au 16 novembre 2023

Votez CFE-CGC Orange

Chaque voix compte !

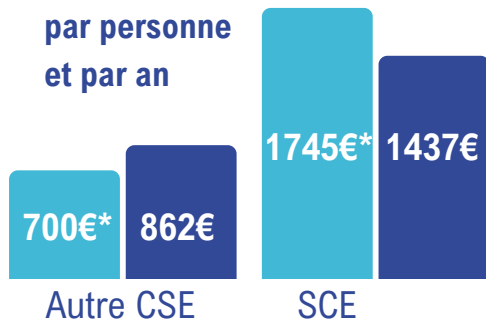
La CFE-CGC Orange se bat pour vous restituer l'ensemble de vos droits d'Activités Sociales et Culturelles (incluant la restauration). Pour 2024, nous nous engageons à faire évoluer avec vous les solutions de restauration disponibles sur les sites pour correspondre à vos habitudes et à vos besoins.



■ ASC ■ Restauration

Redistribution 2020-2023

par personne et par an



* budget annuel ASC moyen reversé à chaque salarié sur la mandature

La CFE-CGC Orange a réussi

à récupérer 15 Millions d'euros**

des contentieux restauration avec la Direction, cela représente :

+3000€

pour votre pouvoir d'achat



Engagements tenus : vous redistribuer ces sommes sur cette mandature. **Sans nous, vous n'auriez jamais récupéré votre argent.**

** cf les rapports de gestion du CE de SCE



Consultez votre

Bilan ASC Personnel 2020-2023

Subvention Restauration : 1437 € par personne et par an

Seule la CFE-CGC Orange a voté pour vous redistribuer une subvention de restauration chaque jour travaillé



Alors mon choix ...

Et toujours mes ASC...

- Le libre choix pour mes ASC et ma restauration suivant mes envies
- Des frais de gestion de moins de 1% (là ou les autres CE sont à + de 20%)
- Un système qui distribuent 99% du budget ASC
- et 98% des salariés qui en bénéficient !

- Le Syndicat de l'engagement avec des promesses tenues
- Le Syndicat de l'innovation sociale
- Le Syndicat de l'expertise
- Le Syndicat du pouvoir d'achat



Je Vote CFE-CGC Orange



CHOISISSEZ CEUX QUI AGISSENT !



Arnaud Résillot 06 30 52 22 96
 Sandrine Matarèse 06 80 23 10 57
 Gil Procureur 06 81 03 95 46
 Valérie Guillon 07 86 99 92 35

cfecgc-orange.org

Abonnements gratuits : bit.ly/abtCFE-CGC

Tous vos contacts : bit.ly/annuaire CFECGC



www.cfecgc-orange.org

